

## Politique | Sénatoriales en Gironde : Nathalie Delattre veut poursuivre



C'est dans un paysage morcelé, redéfini par les dernières municipales, que la sénatrice girondine Nathalie Delattre et le centriste Alain Cazabonne se présentent pour un nouveau mandat aux prochaines élections sénatoriales. Avec plusieurs listes de chaque côté de l'échiquier, LREM et le Rassemblement National en présence et la perte de dizaines de communes pour la droite et le centre, la candidate sait que la tâche de séduire les grands électeurs ne sera pas aisée. Elle définit toutefois quelques priorités, au premier rang desquelles celui de "défendre le rôle des communes". Quitte à revenir en arrière...

Nathalie Delattre, sénatrice de Gironde depuis le 1er octobre 2017 (après la démission de Xavier Pintat et de 40 autres sénateurs pour respecter le non-cumul des mandats) n'en a visiblement pas fini avec le Palais du Luxembourg. L'ancienne adjointe d'Alain Juppé (2008-2017), toujours conseillère municipale mais ex conseillère régionale (2015-2017) et actuelle secrétaire générale du Parti Radical sait toutefois qu'elle inscrit cette campagne dans un paysage politique morcelé des deux côtés. La droite et le centre ont "perdu plus d'une trentaine de communes dont Bordeaux, ce qui fait beaucoup de grands électeurs. Notre chance de pouvoir retrouver trois sièges résidait dans le fait d'avoir une liste unie. J'ai fait une proposition d'union en juillet. Alain a répondu alors qu'il était tout à fait légitime à faire sa propre liste. Ça a été la seule réponse. Cette chance d'avoir trois sénateurs s'éloigne avec trois listes. Mais on va quand même tenter d'aller jusqu'au bout", a affirmé ce mardi Nathalie Delattre au moment de dévoiler les visages de celles et ceux qui l'accompagnent pour briguer ce nouveau mandat. Pas de trace, en revanche, de LR, qui présente une liste à part portée par Florence Lassarade, si ce n'est le soutien affiché du Président du Sénat, Gérard Larcher.

### Illusion mutualisée

Le centriste Alain Cazabonne, aujourd'hui conseiller municipal et métropolitain et ancien maire de Talence (de 1993 à 2017), compte bien "défendre la Californie de l'Europe" en soutenant l'ensemble des filières économiques, surtout celles qui ont un potentiel futur comme l'hydrogène. "Le soutien du gouvernement à la filière ([7 milliards d'euros d'ici à 2023](#)) me rend enfin satisfait de la voie qui a été prise. Beaucoup d'entreprises locales sont prêtes". Se revendiquant défenseurs du fait communal, les deux premiers de cordée ne contestent la légitimité d'aucune

des listes en présence, mais revendiquent une "différence très marquée avec certaines". "La cogestion en est un exemple", souligne Nathalie Delattre.

Le changement de gouvernance à la métropole a visiblement eu du mal à passer dans les rangs. "Nous portons depuis des années cette gestion qui s'est construite dans cet esprit du législateur, c'est-à-dire celui visant à mettre l'intercommunalité au service des communes. Nous arrivons dans un chemin inverse avec cette petite musique d'imposer une élection au suffrage direct du président de la métropole qui deviendrait légitime et ne ferait ensuite des maires que des conseillers d'arrondissement. Il y a déjà eu un dossier introduit sur la mutualisation de certains pouvoirs de police des maires de la métropole. Ce n'est déjà plus ce que l'on défend". "Il faut arrêter de dire que l'on va créer des économies en diminuant le pouvoir de gestion des maires", ajoute Alain Cazabonne. "Certains se sont laissés prendre et au changement de majorité, certains ont aussi dit qu'ils allaient se retirer. Alain Juppé rappelait souvent que c'était un voyage sans retour. Il faudrait un vote à l'unanimité et réussir à convaincre le personnel transféré des communes à la métropole de laisser leur régime indemnitaire supérieur. Le retour en arrière est une illusion".

## Décentralisé

En filigrane, ils formulent un "combat contre Bercy. Avoir un budget". L'abandon de la réserve parlementaire en janvier 2018 a laissé des traces, affirme volontiers le premier adjoint du nouveau maire de Talence. "Les maires sont demandeurs de la proximité d'autrefois. Ils venaient plus souvent discuter avec leurs sénateurs, notamment au sujet de la réserve parlementaire. C'était une aide directe. Il faut se battre pour la création d'un fonds d'aide à l'investissement des communes rurales". "Le lien fiscal de la taxe d'habitation est lui aussi rompu", ajoute la candidate. "La moitié du montant prévu dans les réserves parlementaires a été compensée mais versée à la DETR, c'est la préfète qui décide, donc l'État. Les communes sont entre les mains de Bercy. Demain, il peut tout aussi bien fermer les vannes et mettre fin à cette compensation. Ce fonds d'investissement local devrait être dirigé à la libre administration des communes".

Le discours décentralisateur qui se dessine derrière les mots de Nathalie Delattre n'est pas un hasard : la loi 3D (décentralisation, déconcentration et différenciation) affiche des promesses dont elle affirme déjà douter. Le 29 juillet dernier, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a présenté en conseil des ministres un premier projet de loi organique sur le volet "différenciation", visant notamment à simplifier les expérimentations. "C'est très léger", regrette la sénatrice. "On est en train de marcher à l'envers et ça ne correspond pas à la volonté des élus locaux. C'est la décentralisation dont il faut s'occuper en premier". Elle assure également qu'elle a de la suite dans les idées. "Nous avons fait un stock d'amendements au moment de la loi engagement et proximité, nous aurons beaucoup de choses à défendre..."

## Resécurisé

Même si ce n'est pas vraiment surprenant, le plan "France Relance" n'inspire guère plus de confiance à Nathalie Delattre, surtout au moment d'aborder l'un de ses intérêts premiers (étant également co-présidente de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin) : le sort réservé à la filière viticole française. "Ce plan de relance a été à moitié étudié en juillet, on nous renvoie à l'automne pour le compléter. La viticulture a obtenu 250 millions d'euros (comprenant la distillation de crise, une aide au stockage privée et une exonération des charges sociales et patronales pour les entreprises les plus touchées inscrite dans le troisième projet de loi de finances rectificative). Pas assez pour la sénatrice, qui compare cette somme à d'autres comportant un zéro de plus, notamment le soutien aux filières aéronautiques et automobiles, qu'elle salue par ailleurs. Le ministre de l'Agriculture est avant-dernier au protocole gouvernemental. Ça prouve qu'on est plutôt dans la déconsidération".

Enfin, de nombreux autres dossiers prioritaires devraient atterrir sur le bureau de Nathalie Delattre si les grands électeurs girondins tranchent en sa faveur : le projet de loi sur le séparatisme (elle a fait partie de la commission d'enquête sur la radicalisation islamiste), le "desserrement" de la loi litorral en Gironde ou encore la question, tristement revenue ces dernières semaines sur le devant de la scène, de la sécurité. L'élue a récemment écrit à Gérald Darmanin pour demander une compagnie de CRS à demeure en Gironde. "Depuis le déconfinement, la neuvième ville de France est en proie à des incivilités grandissantes allant jusqu'à des problématiques sécuritaires d'agressions à l'arme blanche, de vols à l'arrachée, de règlements de comptes", ajoute-t-elle dans ce courrier datant du 18 août. La sécurité passe aussi par la situation des prisons. "C'est un nouveau dossier sur lequel je souhaite m'investir. Il y a de plus en plus de cas psychiatriques qui ne seront pas réparés en prison. Gradignan est sous l'emprise du trafic de stupéfiants. J'ai écrit au nouveau ministre de la Justice sur le sujet, j'attends sa réponse". Elle s'ajoutera sans doute à celle, très attendue, des résultats des sénatoriales le 27 septembre prochain.

### La liste "Résolument Girondins"

**1) Nathalie Delattre** : sénatrice (depuis 2017) vice-présidente de la commission des lois, conseillère municipale et métropolitaine (depuis 2008), ancienne conseillère régionale (de 2015 à 2017), rattachée au Mouvement Radical.

**2) Alain Cazabonne** : sénateur MoDem (depuis 2017), membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, conseiller municipal et métropolitain et ancien maire de Talence (1993-2017), ex conseiller régional (1985-1998).

**3) Mireille Conte Jaubert** : maire de Saint-Médard-de-Guizières (depuis 2014), éditrice de presse et commerçante à la retraite.

**4) Hubert Laporte** : maire de Sainte-Eulalie (depuis 2008), conseiller départemental du canton de la Presqu'Île, entrepreneur et ingénieur en bâtiment

**5) Véronique Soubelet** : première adjointe à Michel Dufranc, maire de La Brède, colonel de sapeur-pompier, pharmacien-chef du SDIS, administratrice de la Fédération nationale des sapeurs pompiers

**6) Françoise Dupiol-Tach** : maire de Grignols (depuis mai 2019), commerçante

**7) Michaël Cenni** : maire de Lugon-et-l'Île-du-Carnay, viticulteur



Romain Béteille

*Crédit Photo : RB*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 09/09/2020*

*[Url de cet article](#)*